

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION NUMÉRO 3003254029

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné, qu'un (1) permis de démolition a été demandé pour un **bâtiment résidentiel vacant** comportant deux (2) logements situés aux :

**519-521, 5^e Avenue, Montréal (Québec)
District de Pointe-aux-Trembles**

Conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA07-30019)*, le Comité d'étude des demandes de démolition (CCU) doit étudier la demande. Il est à noter que les séances du Comité sont publiques.

À cet effet, il tiendra une séance publique à l'endroit suivant :

**Maison du citoyen
12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy
Le mercredi 13 décembre 2023, à compter de 18 h 30**

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, **dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public** ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
12090, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2Z1

Fait à Montréal, le 27 novembre 2023

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj